

PAR COURRIEL

Québec, le 18 décembre 2025

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

N/D. : 25-01-281

Objet : Demande d'accès aux documents

Madame,

La présente donne suite à votre demande d'accès aux documents datée du 2 décembre 2025 visant l'obtention de :

« [...] une copie de chaque «fiche de transmission de dossier» pour chacun des dossiers suivants, de même que tous les courriels reçus ou envoyés (en incluant les pièces jointes, s'il y a lieu) par Me Emmanuelle Villeneuve au sujet de ces dossiers et tout document permettant de savoir quel(le) régisseur(e) d'instruction a signé une décision (le cas échéant) pour ces mêmes dossiers :

- 11-0001767-001 (REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE)
- 41-17875563-001 (ALLEN RESOLUS)
- 13-0013256-001 (SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL RUE NOTRE-DAME À LACHINE)
- 41-17875284-001 (ISABELLE MÉNARD (Diffusion en Scène Rivière-du-Nord inc.))
- 41-17862097-001 (FONDATION CRUZ-A)
- 41-17866950-001 et 41-17866953 (LA FERME KERR)
- 41-17865341-001 (MATHIEU DESJARDINS (Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste))
- 41-17854324-002 et 41-17854713-002 (CTRLLAB ARTS & CULTURE et SLATA PRODUCTIONS)
- 40-1806801-001 (9460-0004 QUÉBEC INC. (Auberge Saint-Mathieu))
- 60-0005728-001 (STÉPHANE FONDJO)
- 40-1802172-004 (CAPITAL ARTIC INC. (VII Lounge))
- 10-0013171-001 (CLINIQUE SOINS INFIRMIERS DES LAURENTIDES)
- 40-5145255-001 (LES SAGES FOUS (la Fabrique de théâtre insolite))
- 41-17852562-001 (CONGRÈS CANADIEN DE TANGO ARGENTIN)
- 41-17848748-002 (ESPACE MULTIDISCIPLINAIRE LE NINETY (Espace multidisciplinaire Le Ninety)) »

D'abord, la Régie ne détient aucun document répondant à votre demande, au sens l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), ci-après désignée la « Loi sur l'accès », pour les dossiers ci-dessous qui n'ont pas été soumis à un régisseur d'instruction :

- 41-17875563-001 (Allen Resolus);
- 41-17866950-001 et 41-17866953 (La Ferme Kerr);
- 40-1806801-001 (9460-0004 QUÉBEC INC. (Auberge Saint-Mathieu));
- 60-0005728-001 (Stéphane Fondjo);
- 41-17854324-002 et 41-17854713-002 (Ctrllab Arts & Culture Et Slata Productions);
- 40-5145255-001 (LES SAGES FOUS (la Fabrique de théâtre insolite));

- 41-17852562-001 (Congrès Canadien De Tango Argentin);
- 41-17848748-002 (Espace Multidisciplinaire Le Ninety (Espace multidisciplinaire Le Ninety)).

Veillez également noter que les dossiers 41-17862097-001 (FONDATION CRUZ-A) et 41-17865341-001 (MATHIEU DESJARDINS) n'ont pas été soumis pour analyse d'un régisseur d'instruction. Néanmoins, ils comportent des documents visés, sujets aux restrictions dont il sera question plus bas.

Vous trouverez donc ci-jointe une copie des documents détenus par la Régie relativement à cette demande. Sur réception de ces documents, vous remarquerez que nous avons soustrait certains renseignements et documents (lorsque ceux-ci sont formés en substances par des renseignements à protéger), comme le permet l'article 14 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après désignée la « Loi sur l'accès ». En effet, nous avons retranché les renseignements personnels, de même que les avis et recommandations consignés dans ces documents en vertu des articles 31, 37, 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès et de l'article 9 de la Charte. Notez également que l'accès à certains documents est refusé en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



Marie-Christine Bergeron, avocate
Directrice

p.j. Documents

ANNEXE — RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES SUR LESQUELLES LE REFUS S'APPUIE

A-2.1 - Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

31. Un organisme public peut refuser de communiquer une opinion juridique portant sur l'application du droit à un cas particulier ou sur la constitutionnalité ou la validité d'un texte législatif ou réglementaire, d'une version préliminaire ou d'un projet de texte législatif ou réglementaire.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée. Ce consentement doit être manifesté de façon expresse dès qu'il s'agit d'un renseignement personnel sensible.

Toutefois, il peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à une personne ou à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° (*paragraphe abrogé*);

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 63.8, 66, 67, 67.1, 67.2, 67.2.1 et 68;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement

sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

Pour l'application de la présente loi, un renseignement personnel est sensible lorsque, de par sa nature notamment médicale, biométrique ou autrement intime, ou en raison du contexte de son utilisation ou de sa communication, il suscite un haut degré d'attente raisonnable en matière de vie privée.

C-12 - Charte des droits et libertés de la personne

9. Chacun a droit au respect du secret professionnel.

Toute personne tenue par la loi au secret professionnel et tout prêtre ou autre ministre du culte ne peuvent, même en justice, divulguer les renseignements confidentiels qui leur ont été révélés en raison de leur état ou profession, à moins qu'ils n'y soient autorisés par celui qui leur a fait ces confidences ou par une disposition expresse de la loi.

Le tribunal doit, d'office, assurer le respect du secret professionnel.

Avis de recours (art. 46, 48 et 51)

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

RÉVISION

Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Les coordonnées la Commission d'accès à l'information sont les suivantes :

Québec Bureau 2.36 525, boulevard René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5S9 Téléphone : 418 528-7741 Télécopieur : 418 529-3102	Montréal Bureau 900 2045, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 2V4 Téléphone : 514 873-4196 Télécopieur : 514 844-6170
Sans frais : 1 888 528-7741 Courriel : cai.communications@cai.gouv.qc.ca	

Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

De: MARIE-JEANNE DUVAL
Envoyé: 24 novembre 2023 11:00
À: EMMANUELLE VILLENEUVE
Objet: 1802172 Resto Lounge VII_révision

Bonjour,

Je suis d'accord avec la recommandation d'accorder la révision et de demander l'ajout de l'adresse de l'établissement au Registraire des entreprises par la suite.

Merci,

Marie-Jeanne Duval, avocate

Juge administrative
Vice-présidence à la fonction juridictionnelle
Régie des alcools, des courses et des jeux
200, chemin Sainte-Foy, bureau 400
Québec (Québec) G1R 1T3
marie-jeanne.duval@racj.gouv.qc.ca

Téléphone: (418) 528-7225, poste 23051

De : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 24 novembre 2023 10:49

À : MARIE-JEANNE DUVAL <MARIE-JEANNE.DUVAL@racj.gouv.qc.ca>

Objet : révision

Bonjour,

Une demande de révision nous est soumise.

Il s'agit d'une demande de permis de restaurant comportant 3 localisations.

Les documents manquants suivants ont été fournis : plans, tableaux de capacité, certificat de conformité, photographies pour 2 localisations.

Concernant la localisation 1^{er} étage, le demandeur se désiste. Il manque seulement les photographies de l'extérieur.

Pour les autres documents, on y voit la terrasse (plan, tableau et certificat de conformité) mais elle ne fait pas partie de la demande. [REDACTED]

En ce qui concerne le Registraire des entreprises, l'adresse de l'établissement n'y apparaît pas. [REDACTED]

Je joins la lettre de demande. Outre le REQ, les documents qui y sont mentionnés étaient joints.

Compte tenu de ce qui précède, pouvons-nous faire droit à la demande de révision ?

Merci de me faire part de votre décision en réponse au présent courriel.

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction
Direction du contentieux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre Dame est, bureau 9.01
Montréal, (Québec)
Tél: (514) 864-7225, p.22121
emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 1 décembre 2023 10:33
À: CAROLE MOISAN
Objet: RE: 1802172 Resto Lounge VII- Capital Artic Inc - Demande révision
Pièces jointes: 1802172 Resto Lounge VII_révision.pdf

Bonjour,

Voici la fiche pour ce dossier.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction
Direction du contentieux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre Dame est, bureau 9.01
Montréal, (Québec)
Tél: (514) 864-7225, p.22121
emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

De : CAROLE MOISAN <carole.moisan@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 24 novembre 2023 10:05
À : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>
Objet : RE: 1802172 - Capital Artic Inc - Demande révision

Bonjour Emmanuelle,

Je vais te faire suivre les documents via le répertoire du contentieux si ça te va... c'est assez volumineux.

Merci!

Carole Moisan

Technicienne en administration
Équipe des services aux détaillants
Direction de l'alcool et des renseignements généraux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01
Montréal (Québec) H2Y 1B6
514-864-7225 poste 22179
carole.moisan@racj.gouv.qc.ca

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [Sondage](#)



De : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 24 novembre 2023 09:59

À : CAROLE MOISAN <carole.moisan@racj.gouv.qc.ca>

Objet : RE: 1802172 - Capital Artic Inc - Demande révision

Bonjour Carole,

Pourrais-tu me transmettre les documents transmis par [REDACTED] avec la demande de révision stp.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction

Direction du contentieux

Régie des alcools, des courses et des jeux

1, rue Notre Dame est, bureau 9.01

Montréal, (Québec)

Tél: (514) 864-7225, p.22121

emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

De : CAROLE MOISAN <carole.moisan@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 23 novembre 2023 08:53

À : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>

Objet : 1802172 - Capital Artic Inc - Demande révision

Bonjour Emmanuelle,

Voici une demande de révision pour le dossier mentionné en objet.

Si tu as des questions n'hésites pas à me contacter.

Bonne journée!

Carole Moisan

Technicienne en administration

Équipe des services aux détaillants

Direction de l'alcool et des renseignements généraux

Régie des alcools, des courses et des jeux

1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01

Montréal (Québec) H2Y 1B6

514-864-7225 poste 22179

carole.moisan@racj.gouv.qc.ca

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [Sondage](#)



Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Direction du contentieux ou Régisseur d'instruction

N° de dossier	Nom de l'établissement	N° de demande
1802172	VII Lounge	
<input type="checkbox"/> Nom du demandeur	Capital Artic Inc	
<input type="checkbox"/> Nom du titulaire		

Type de dossier	
<input type="checkbox"/> Nouvelle demande →	<input type="checkbox"/> Suite à un non-paiement <input checked="" type="checkbox"/> Révision d'une décision
<input type="checkbox"/> Demande supplémentaire	<input type="checkbox"/> Demande d'A.E.T. <input type="checkbox"/> Demande d'A.L.V.
<input type="checkbox"/> Cession ou transfert →	A.E.T. : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Fin de l'A.E.T. : _____
<input type="checkbox"/> Contrôle de l'exploitation	<input type="checkbox"/> Art. 79 al 3 de la LPA considéré (500 \$)
<input type="checkbox"/> Plainte : _____	<input type="checkbox"/> Référé à la Fonction juridictionnelle
<input type="checkbox"/> Autre : _____	

Permis/licences			
Catégorie	Autorisation/particularités	Localisation	Capacité
En vigueur			
Demandé(s)			
Resto	Aucune	2e	81
		3e	23

Étapes de traitement	
Publication :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> S.O. Début : _____ Fin : _____
Rapport d'enquête :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> S.O. Demandé le : _____ Reçu le : _____
	Objection policière : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Opposition :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> S.O. Reçue le : _____
Dossier complet :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, expliquer pourquoi : _____

Motifs de transmission du dossier	
Demande de révision fait par représentant (██████████). Avons reçu Plan, tableau capacité, certificat conformité qui indique intérieur et terrasse (mais la terrasse n'a jamais été demandé) Photos ne démontrent pas l'ensemble des pièces. Photos de l'extérieur est manquante et au REQ l'adresse de l'établissement n'y apparait pas. Doit-on accordé la révision?	
Signature	Date
	Année Mois Jour 2023 11 23
Signature	Date
Chef d'équipe	Année Mois Jour

Décision du Régisseur d'instruction			
Signature	Date		
	Année	Mois	Jour

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 31 juillet 2024 10:55
À: YVON BERTEAU
Cc: MELANIE CHABOT; MARIE-JOSEE LEPINE
Objet: 17862097 Fondation Cruz-A
Pièces jointes: 17862097 Fondation Cruz-A.pdf

Bonjour,

Voici la fiche pour ce dossier.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction
Direction du contentieux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre Dame est, bureau 9.01
Montréal, (Québec)
Tél: (514) 864-7225, p.22121
emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

De : YVON BERTEAU <yvon.berteau@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 30 juillet 2024 08:47

À : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>

Cc : MELANIE CHABOT <melanie.chabot@racj.gouv.qc.ca>; MARIE-JOSEE LEPINE <mariejosee.lepine@racj.gouv.qc.ca>

Objet : objection policière demande 17862097

Bonjour,

Voici les documents de la demande et de l'objection policière.

Merci et bonne journée

Yvon Berteau

Préposé aux renseignements
Direction de l'alcool et des renseignements généraux
Renseignements généraux et permis de réunion
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01
Montréal (Québec) H2Y 1B6 Canada
Tél. : (418) 528-7225, poste 22053
Tél. : (514) 864-7225, poste 22053
Tél. : 1-800-363-0320, poste 22053
yvon.berteau@racj.gouv.qc.ca

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [sondage](#).

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Fiche de transmission d'une demande de permis de réunion

Direction du contentieux ou Régisseur d'instruction

Numéro de la demande : 17862097

1 Renseignements sur le demandeur

Nom du groupe : Fondation Cruz-A NEQ1169952471

Prénom et nom du demandeur : Anibal Cruz

Numéro de téléphone du demandeur (jour) : 514 | 237 | 6565
Poste

2 Type de demande de permis de réunion

- Servir Vendre Périodique
- Événement public tenu à l'extérieur Nom de l'événement : _____
- Autre : _____

3 Motif de transmission de la demande

- Budget non conforme / entente de profits non conforme Opposition policière
- Le demandeur ou le groupe demandeur est inscrit au drapeau rouge L'endroit de la réunion est inscrit au drapeau rouge
- Autre motif : _____

4 Informations complémentaires

Demande pour le 31 août et le 1er septembre 2024. Reçu rapport d'enquête 30 juillet 2024

objection policière - Dossiers reliés - AGRESSION ARMEE/INFLICTION LÉSIONS

Prénom et nom du préposé : Yvon Berteau

Date : 2024 | 07 | 30
Année Mois Jour

Informations du demandeur

Nom: Cruz Prénom: Anibal Dt. de naiss.: [REDACTED]
Adresse de correspondance (numéro, rue, appartement): [REDACTED] Code postal: [REDACTED]
Municipalité: [REDACTED] Courriel: [REDACTED]
Résidence: [REDACTED] Travail: [REDACTED] Cellulaire: [REDACTED] Télécopieur: [REDACTED]
Type de demandeur: 3.08 - OBNL légalement constitué NEQ: 1169952471 No d'établissement: [REDACTED]
Nom du groupe, de l'association ou de l'organisme: Fondation Cruz-A

Informations de l'événement

Caractère de l'événement: 4 - Socio-culturel Date de réception: 2024-05-24
Description de l'événement: Montréal Latin Festival est un rassemblement interculturel qui offre une série d'activités spectaculaires et participatives pour tous publics. L'événement débutera à partir de [REDACTED]
Intention de profit: À votre OBNL légalement constitué Un autre OBNL légalement constitué
Nom de l'autre organisme à qui les profit seront versés...: [REDACTED] NEQ: [REDACTED]

Informations du paiement

[REDACTED]

V-Ext (17862097 - A) (+) Ajouter

Type de permis: Vendre Lieu où se déroulera l'événement: Ext - Extérieur seulement
Pts. de serv.: 2 Nbr. de pers.: 2000 Droit d'entrée: [REDACTED] No. Demande: 17862097
Montant: 119.00 \$ Statut: A - Actif Raison d'annulation: [REDACTED]
Nom du lieu où se déroulera l'événement: Montréal Latin Festival - Parc de la Promenade-Bellerive
Adresse de correspondance: 8300 Rue Bellerive
Municipalité (événement): Montréal (Ville)
Nom du lieu ou de la salle: terrain délimité Téléphone: [REDACTED] Code postal: H1L-6S2 No d'établissement: [REDACTED]

Restrictions: Afficher sur le permis Date de saisie: 2024-05-24 Date d'émission: [REDACTED]

Heures d'exploitation De: 08:00 (Défaut) À: 03:00 (Défaut)

août 2024						
dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

Période(s)	Jours sélectionnés...
Août 2024	31
Septembre 2024	1

Selectionner une page
Tout désélectionner

Afficher le permis (PDF) Commentaires / Rappels Prêt à délivrer Délivrer le permis

Détection de drapeau

Demandeur	Groupe/Assoc.	Adresse	Lieu	No. Établ.	Type de
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Justification du drapeau: na Justifier le drapeau
Justifié par: [REDACTED] e 2024-06-21

Formulaire original Pièces jointes
Produire avis de paimnt
Imprime-écran Produire les permis
Annuler la saisie Enregistrer

Fiche de transmission d'une demande de permis de réunion

Direction du contentieux ou Régisseur d'instruction

Numéro de la demande : 17862097

1 Renseignements sur le demandeur

Nom du groupe : Fondation Cruz-A NEQ1169952471

Prénom et nom du demandeur : Anibal Cruz

Numéro de téléphone du demandeur (jour) : 514 | 237 | 6565
Poste

2 Type de demande de permis de réunion

- Servir Vendre Périodique
 Événement public tenu à l'extérieur Nom de l'événement : _____
 Autre : _____

3 Motif de transmission de la demande

- Budget non conforme / entente de profits non conforme Opposition policière
 Le demandeur ou le groupe demandeur est inscrit au drapeau rouge L'endroit de la réunion est inscrit au drapeau rouge
 Autre motif : _____

4 Informations complémentaires

Demande pour le 31 août et le 1er septembre 2024. Reçu rapport d'enquête 30 juillet 2024

objection policière - Dossiers reliés - AGRESSION ARMEE/INFLICTION LÉSIONS

Prénom et nom du préposé : Yvon Berteau

Date : 2024 | 07 | 30
Année Mois Jour

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 1 février 2024 14:20
À: MARC SAVARD
Objet: qualification bingo
Pièces jointes: Courriel 2024-01-09.pdf; REQ.pdf; 512 dufour.pdf; annexe B.pdf; 10-13171 Clinique de soins infirmier des Laurentides.pdf

Bonjour,

Voici une fiche pour la qualification d'un organisme et des projets pour l'obtention d'une licence de bingo.

Je joins les documents auxquels je fais référence ainsi que le courriel d'explication de l'organisme.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction

Direction du contentieux

Régie des alcools, des courses et des jeux

1, rue Notre Dame est, bureau 9.01

Montréal, (Québec)

Tél: (514) 864-7225, p.22121

emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca



Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2024-01-29 14:54:58

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1179198008
Nom	Clinique soins infirmiers des Laurentides

Adresse du domicile

Adresse	313 rue Marineau Saint-Eustache (Québec) J7R7H2 Canada
---------	--

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	clinique soins infirmiers des laurentides
Nom de la personne physique	
Nom de famille	girard
Prénom	mélanie

Adresse	512 rue Dufour Saint-Eustache (Québec) J7R0C3 Canada
---------	--

Immatriculation

Date d'immatriculation	2023-10-19
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2023-10-19
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Personne morale sans but lucratif
Date de la constitution	2023-10-19 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C. C-38)
Régime courant	

QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C. C-38)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2023-11-12
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	Aucune déclaration de mise à jour annuelle n'a été produite à ce jour.
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-11-15

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1^{er} secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	8662
Activité	Cabinets d'infirmières et d'infirmiers
Précisions (facultatives)	Prélèvements sanguins Soins de pieds Soins de plaies Vaccination

2^e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec
De 1 à 5
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail
Non tenue de déclarer cette information

Administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Liste des administrateurs

Nom de famille	Girard
Prénom	Mélanie
Date du début de la charge	2023-10-19

Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	512 rue Dufour Saint-Eustache (Québec) J7R0C3 Canada

Nom de famille	Girard
Prénom	Natalie
Date du début de la charge	2023-10-19
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	844 rue Cardinal Saint-Eustache (Québec) J7R6N6 Canada

Nom de famille	Prévost
Prénom	Céline
Date du début de la charge	2023-10-19
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	6460 rue Salvail Laval (Québec) H7H1G4 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Numéro et nom de l'établissement	Adresse	Activités économiques (CAE)
0001 - Clinique soins infirmiers des Laurentides	512 rue Dufour Saint-Eustache (Québec) J7R0C3 Canada	Cabinets d'infirmières et d'infirmiers (8662)
(Établissement principal)		

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration initiale	2023-11-12

Type de document	Date de dépôt au registre
Lettres patentes	2023-10-19

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms	2023-10-19
---	------------

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
Clinique soins infirmiers des Laurentides		2023-10-19		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.
--



© Gouvernement du Québec

Google Street View

sept. 2012



FICHE DE TRANSMISSION DE DOSSIER

DATE : 2024-01-31

NUMÉRO DE DOSSIER : 10-13171

DEMANDEUR : CLINIQUE SOINS INFIRMIER DES LAURENTIDES
Mme Mélanie Girard
512, rue Dufour
Saint-Eustache (Québec) J7R 0C3

NUMÉRO DE DEMANDE : DEM202401090351-01

TYPE DE DEMANDE : Nouvelle demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire

MOTIF DE TRANSMISSION : Qualification de l'organisme.

Le 9 janvier 2024, la Régie a reçu une nouvelle demande d'un organisme qui a été accepté dans la salle de gestionnaire 13-1421 Bingo Saint-Eustache. La période qui a déjà commencé le 1er décembre 2023. C'est la première demande de l'organisme.

L'organisme vient d'être constitué le 19 octobre 2023 avec trois administrateurs, Mme Mélanie Girard, Mme Nathalie Girard et Mme Céline Prévost.

L'organisme demande dans sa première année 150 000 \$ en besoins de fonds, avec 70 000 \$ de ce montant pour personnel infirmier.

Après avoir communiqué avec Mme Mélanie Girard, le salaire sera versé à elle seule. Elle indique qu'elle va partager son temps entre son travail pour le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, et la nouvelle clinique.

Les services offerts par la clinique suivant l'ouverture semblent bien charitables.

LISTE DES DOCUMENTS TRANSMIS :

- Demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire
- Courriel reçu de Mme Mélanie Girard le 30 janvier 2024

NATURE DE L'INFORMATION RECHERCHÉE

Compte tenu de ce qui précède, peut-on faire droit à la demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire ?

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉE DÉSIGNÉE : 

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU CONTENTIEUX

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Emmanuelle Villeneuve 2024-02-01

DÉCISION DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

SIGNATURE DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

DATE

De : [MARC SAVARD](#)
À : [EMMANUELLE VILLENEUVE](#)
Objet : RE: qualification bingo
Date : 1 février 2024 14:42:11
Pièces jointes : [Clinique de Soins Infirmier des Laurentides.pdf](#)

De : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 1 février 2024 14:20
À : MARC SAVARD <MARC.SAVARD@racj.gouv.qc.ca>
Objet : qualification bingo

Bonjour,

Voici une fiche pour la qualification d'un organisme et des projets pour l'obtention d'une licence de bingo.

Je joins les documents auxquels je fais référence ainsi que le courriel d'explication de l'organisme.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate
Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction
Direction du contentieux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre Dame est, bureau 9.01
Montréal, (Québec)
Tél: (514) 864-7225, p.22121
emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

FICHE DE TRANSMISSION DE DOSSIER

DATE : 2024-01-31

NUMÉRO DE DOSSIER : 10-13171

DEMANDEUR : CLINIQUE SOINS INFIRMIER DES LAURENTIDES
Mme Mélanie Girard
512, rue Dufour
Saint-Eustache (Québec) J7R 0C3

NUMÉRO DE DEMANDE : DEM202401090351-01

TYPE DE DEMANDE : Nouvelle demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire

MOTIF DE TRANSMISSION : Qualification de l'organisme.

Le 9 janvier 2024, la Régie a reçu une nouvelle demande d'un organisme qui a été accepté dans la salle de gestionnaire 13-1421 Bingo Saint-Eustache. La période qui a déjà commencé le 1er décembre 2023. C'est la première demande de l'organisme.

L'organisme vient d'être constitué le 19 octobre 2023 avec trois administrateurs, Mme Mélanie Girard, Mme Nathalie Girard et Mme Céline Prévost.

L'organisme demande dans sa première année 150 000 \$ en besoins de fonds, avec 70 000 \$ de ce montant pour personnel infirmier.

Après avoir communiqué avec Mme Mélanie Girard, le salaire sera versé à elle seule. Elle indique qu'elle va partager son temps entre son travail pour le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, et la nouvelle clinique.

Les services offerts par la clinique suivant l'ouverture semblent bien charitables.

LISTE DES DOCUMENTS TRANSMIS :

- Demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire
- Courriel reçu de Mme Mélanie Girard le 30 janvier 2024

NATURE DE L'INFORMATION RECHERCHÉE

Compte tenu de ce qui précède, peut-on faire droit à la demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire ?

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉE DÉSIGNÉE : 

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU CONTENTIEUX

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Emmanuelle Villeneuve 2024-02-01

DÉCISION DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

SIGNATURE DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

[REDACTED]

DATE 2024-02-01

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 1 février 2024 14:48
À: CATRINA WEBB
Objet: RE: 10-13171 Clinique de soins infirmiers des Laurentides
Pièces jointes: 10-13171 Clinique de soins infirmier des Laurentides.pdf

Bonjour,

Voici la fiche pour ce dossier.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction
Direction du contentieux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre Dame est, bureau 9.01
Montréal, (Québec)
Tél: (514) 864-7225, p.22121
emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

De : CATRINA WEBB <catrina.webb@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 31 janvier 2024 14:57
À : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>
Objet : 10-13171 Licence de bingo en salle avec gestionnaire

Bonjour Emmanuelle,

Voici une demande, nous avons déjà discuté un peu par téléphone. C'est la première fois que je traite ce genre d'organisme.

Je n'ai pas de problème avec les projets, mais j'ai la misère avec l'organisme, ou l'administrateur fixe son propre salaire d'employé.

Le gestionnaire est prêt à l'accepter dans la salle dès que nous avons rendu notre décision.

Merci

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [Sondage sur la satisfaction de la clientèle \(gouv.qc.ca\)](#).

Catrina Webb | Responsable administrative
Équipe du bingo
Direction des sports de combat, des courses et des jeux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6
Tél : 514 864-7225 poste 22075



Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

De: THI NANG PHUNG
Envoyé: 21 octobre 2024 14:22
À: EMMANUELLE VILLENEUVE
Cc: MELANIE CHABOT
Objet: Orientation demande 17875284 plusieurs dates
Pièces jointes: Fiche de transmission d'un permis de réunion.pdf; Re: Annulation demande 17875284 pour plusieurs dates; Re: Demande 17875284 pour plusieurs dates; Annulation demande 17875284 pour plusieurs dates; contrat.pdf; Demande 17875284 pour plusieurs dates; Demande 17875284 pour plusieurs dates

Bonjour Me Villeneuve,

Je vous envoie une demande d'orientation, la 1re date de l'événement est prévue pour le 7 novembre 2024. Vous trouverez en pièce jointe la fiche de transmission, le contrat de location et nos conversations par courriel.

Bonne fin de journée.

Thi Nang Phung
Direction de l'alcool et des renseignements généraux
Renseignements généraux et permis de réunion
Régie des alcools des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, 9^e étage, bureau 9.01
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Tél : (514) 864-7225 poste 22154
Sans frais : 1800-363-0320
thinang.phung@racj.gouv.qc.ca



Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [sondage](#)

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Fiche de transmission d'une demande de permis de réunion

Direction du contentieux ou Régisseur d'instruction

Numéro de la demande : 17875284

1 Renseignements sur le demandeur

Nom du groupe : DIFFUSION EN SCÈNE RIVIÈRE-DU-NORD INC.

Prénom et nom du demandeur : Isabelle Ménard

Numéro de téléphone du demandeur (jour) : 450 | 4320660 | 220
Poste

2 Type de demande de permis de réunion

- Servir Vendre Périodique
- Événement public tenu à l'extérieur Nom de l'événement : _____
- Autre : _____

3 Motif de transmission de la demande

- Budget non conforme / entente de profits non conforme Opposition policière
- Le demandeur ou le groupe demandeur est inscrit au drapeau rouge L'endroit de la réunion est inscrit au drapeau rouge
- Autre motif : Détenteur de permis accessoire établissement 17875284 voulait vendre à un autre emplacement

4 Informations complémentaires

Nous avons reçu la demande avec plusieurs dates. Madame Isabelle Ménard n'est pas membre du conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif. L'obnl voulait vendre l'alcool dans leur 2e endroit qui est situé à 101 Place du Curé-Labelle à Saint-Jérôme. Nous constatons que la nature des événements semblent de nature commerciale. Nous n'avons pas délivré un permis de réunion à cet demandeur pour vendre. Nous vous demandons votre avis si nous pouvons donner droit à la demande ou non?

Prénom et nom du préposé : Thi Nang Phung

Date : 2024 | 10 | 21
Année Mois Jour

Direction du contentieux ou Régisseur d'instruction

Numéro de la demande : 17875284

1 Renseignements sur le demandeur

Nom du groupe : DIFFUSION EN SCÈNE RIVIÈRE-DU-NORD INC.

Prénom et nom du demandeur : Isabelle Ménard

Numéro de téléphone du demandeur (jour) : 450 | 4320660 | 220
Poste

2 Type de demande de permis de réunion

- Servir Vendre Périodique
- Événement public tenu à l'extérieur Nom de l'événement : _____
- Autre : _____

3 Motif de transmission de la demande

- Budget non conforme / entente de profits non conforme Opposition policière
- Le demandeur ou le groupe demandeur est inscrit au drapeau rouge L'endroit de la réunion est inscrit au drapeau rouge
- Autre motif : Détenteur de permis accessoire établissement 17875284 voulait vendre à un autre emplacement

4 Informations complémentaires

Nous avons reçu la demande avec plusieurs dates. Madame Isabelle Ménard n'est pas membre du conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif. L'obnl voulait vendre l'alcool dans leur 2e endroit qui est situé à 101 Place du Curé-Labelle à Saint-Jérôme. Nous constatons que la nature des événements semblent de nature commerciale. Nous n'avons pas délivré un permis de réunion à cet demandeur pour vendre. Nous vous demandons votre avis si nous pouvons donner droit à la demande ou non?

Prénom et nom du préposé : Thi Nang Phung

Date : 2024 | 10 | 21
Année Mois Jour

5 Décision du Régisseur d'instruction

Convocation selon l'article : _____

Faire droit à la demande

L'exploitation du permis proposée semble être de nature commerciale, ce qui est contraire à l'article 38 du RRAPA. Le dossier ne peut donc pas être qualifié administrativement.

Signature : _____ 

Date :

2024	10	22
Année	Mois	Jour

6 Recommandations de la Direction du contentieux









Emmanuelle Villeneuve 2024-10-22

Signature : _____

Date :

Année	Mois	Jour

7 Soumis à nouveau au Régisseur d'instruction

Signature : _____

Date : | | | |
 Année Mois Jour

8 Direction des services à la clientèle

Signature : _____

Date : | | | |
 Année Mois Jour

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 22 octobre 2024 12:34
À: GUILLAUME BRIEN
Objet: permis de réunion
Pièces jointes: PesAgent_ID-1000_202410211422.png; 17875284 Diffusion en Scène Rivière du Nord.pdf

Bonjour,

Voici une fiche pour une demande de permis de réunion, pour plusieurs dates, d'un titulaire de permis permanent.

Je joins également la demande (PES).

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction

Direction du contentieux

Régie des alcools, des courses et des jeux

1, rue Notre Dame est, bureau 9.01

Montréal, (Québec)

Tél: (514) 864-7225, p.22121

emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

Informations du demandeur

Nom: Prénom: Dt. de naiss.:

Adresse de correspondance (numéro, rue, appartement): Code postal:

Municipalité: Courriel:

Résidence: Travail: Cellulaire: Télécopieur:

Type de demandeur: NEQ: No d'établissement:

Nom du groupe, de l'association ou de l'organisme:

Informations de l'événement

Caractère de l'événement: Date de réception:

Description de l'événement: *Utiliser cette description sur le permis*

Intention de profit: À votre OBNL légalement constitué Un autre OBNL légalement constitué

Nom de l'autre organisme à qui les profit seront versés...: NEQ:

V-Int (N/A - ?) (+) Ajouter

Type de permis: Lieu où se déroulera l'événement:

Nom du lieu où se déroulera l'événement:

Adresse de correspondance:

Nom du lieu ou de la salle:

Pts. de serv.: Nbr. de pers.: Droit d'entrée: No. Demande:

Montant: Statut: Raison d'annulation:

Municipalité (événement):

Téléphone: Code postal: No d'établissement:

Restrictions: *Afficher sur le permis*

Date de saisie:

Date d'émission:

Heures d'exploitation

De: A:

novembre 2024						
dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
1	2	3	4	5	6	7

Période(s)	Jours sélectionnés...
Novembre 2024	7, 8, 14
Janvier 2025	24, 30, 31
Février 2025	6, 7, 20
Mars 2025	20, 21
Avril 2025	3, 5

Prêt à délivrer

Informations du paiement

Détection de drapeau

Demandeur	Groupe/Assoc.	Adresse	Lieu	No. Établ.	Type de

Justification du drapeau

De: GUILLAUME BRIEN
Envoyé: 22 octobre 2024 13:01
À: EMMANUELLE VILLENEUVE
Objet: RE: permis de réunion
Pièces jointes: 17875284 Diffusion en Scène Rivière du Nord (SIGNÉE).pdf

Bonjour, la fiche signée est ci-jointe, merci.

Guillaume Brien, avocat
Juge administratif

De : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 22 octobre 2024 12:34

À : GUILLAUME BRIEN <guillaume.brien@racj.gouv.qc.ca>

Objet : permis de réunion

Bonjour,

Voici une fiche pour une demande de permis de réunion, pour plusieurs dates, d'un titulaire de permis permanent.

Je joins également la demande (PES).

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction

Direction du contentieux

Régie des alcools, des courses et des jeux

1, rue Notre Dame est, bureau 9.01

Montréal, (Québec)

Tél: (514) 864-7225, p.22121

emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 22 octobre 2024 13:30
À: THI NANG PHUNG
Cc: MELANIE CHABOT
Objet: 17875284 Diffusion en Scène Rivière du Nord
Pièces jointes: 17875284 Diffusion en Scène Rivière du Nord (SIGNÉE).pdf

Bonjour,

Voici la fiche pour ce dossier.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction
Direction du contentieux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre Dame est, bureau 9.01
Montréal, (Québec)
Tél: (514) 864-7225, p.22121
emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

De : THI NANG PHUNG <thinang.phung@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 21 octobre 2024 14:22
À : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>
Cc : MELANIE CHABOT <melanie.chabot@racj.gouv.qc.ca>
Objet : Orientation demande 17875284 plusieurs dates

Bonjour Me Villeneuve,

Je vous envoie une demande d'orientation, la 1re date de l'événement est prévue pour le 7 novembre 2024. Vous trouverez en pièce jointe la fiche de transmission, le contrat de location et nos conversations par courriel.

Bonne fin de journée.

Thi Nang Phung
Direction de l'alcool et des renseignements généraux
Renseignements généraux et permis de réunion
Régie des alcools des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, 9^e étage, bureau 9.01
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Tél : (514) 864-7225 poste 22154
Sans frais : 1800-363-0320
thinang.phung@racj.gouv.qc.ca



Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [sondage](#)

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

De: MELANIE CHABOT
Envoyé: 10 juillet 2024 10:50
À: MARLYNE DUCHESNE
Objet: Mathieu Desjardins
Pièces jointes: Capture d'écran 2024-04-02 140747.jpg; PJES_117714_Copie de Spectacle Mathieu Desjardins Party de fête 2.xlsx; RACJ_PermisReunion_P17852264-1.pdf; Re _ demande de permis de réunion 17852264.pdf

Mélanie Chabot | Chef d'équipe
Direction de l'alcool et des renseignements généraux
Renseignements généraux et permis de réunion
Régie des alcools, des courses et des jeux
200, chemin Sainte-Foy, bureau 400
Québec (Québec) G1R 1T3
[418 528-7225](tel:4185287225), poste 23326
melanie.chabot@racj.gouv.qc.ca

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [sondage](#)

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Informations du demandeur

Nom Prénom Dt. de naiss.
Desjardins Mathieu [REDACTED]

Adresse de correspondance (numéro, rue, appartement) Code postal
[REDACTED]

Municipalité Courriel
[REDACTED]

Résidence Travail Cellulaire Télécopieur
[REDACTED]

Type de demandeur NEQ No d'établissement
1.08 - Vous-même [REDACTED] [REDACTED]

Nom du groupe, de l'association ou de l'organisme
[REDACTED]

Informations de l'événement

Caractère de l'événement Date de réception
4 - Socio-culturel 2024-02-22

Description de l'événement *Utiliser cette description sur le permis*

Spectacle party de fete jorganise un spectacle a but non lucratif pour ma fete
[REDACTED]

Intention de profit À votre OBNL légalement constitué
 Un autre OBNL légalement constitué
Non

Nom de l'autre organisme à qui les profit seront versés... NEQ
[REDACTED] [REDACTED]

Informations du paiement

[REDACTED]

Détection de drapeau

Demandeur	Groupe/Assoc.	Adresse	Lieu	No. Établ.	Type de
Desjardins Mathieu		[REDACTED]			



Justification du drapeau

[REDACTED]

Justifier le drapeau

V-Int (17852264 - A) (+) Ajouter

Type de permis Lieu où se déroulera l'événement
Vendre Int - Intérieur seulement

Nom du lieu où se déroulera l'événement
Centre communautaire Le trait D'union

Adresse de correspondance
3100 rue Mousseau

Nom du lieu ou de la salle
[REDACTED]

Restrictions *Afficher sur le permis*

Heures d'exploitation

De : 08:00 (Défaut) À : 03:00 (Défaut)

mars 2024						
dím.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
25	26	27	28	29	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

Afficher le permis (PDF)

Commentaires / Rappels

Pts. de serv. Nbr. de pers. Droit d'entrée No. Demande
1 100 25 17852264

Montant Statut Raison d'annulation
57.50 \$ A - Actif [REDACTED]

Municipalité (événement)
Longueuil (Ville)

Téléphone Code postal No d'établissement
[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

Date de saisie

2024-02-22

Date d'émission

2024-03-14

Période(s)	Jours sélectionnés...
Mars 2024	29

Sélectionner une page

Tout désélectionner

Prêt à délivrer

Délivrer le permis

Formulaire original

Pièces jointes

Produire avis de painmt

Imprime-écran

Produire les permis

Annuler la saisie

Enregistrer

Permis de réunion

Le titulaire doit afficher le permis à la vue du public, dans la pièce ou sur la terrasse où il est exploité.

Identification du titulaire

Mathieu Desjardins
54 13 e avenue
Drummondville
Québec J2B 2Z7

Identification du lieu

Centre communautaire Le trait D'union
3100 rue Mousseau
Longueuil
Québec
Salle / lieu
Nature du lieu Intérieur seulement

Numéro du permis	P17852264-1
Numéro de demande	17852264
Catégorie de permis	Permis pour vendre
Type d'événement	Socio-culturel
Heures d'exploitation	08:00 à 03:00 pour tous les événements
Coût du permis	57,50 \$
Description de l'événement	Permis de réunion pour vendre lors d'un événement

Dates(s) de l'événement (mois, année, jour(s))

Mars 2024 29

Le président,



Denis Dolbec

De: MARLYNE DUCHESNE
Envoyé: 10 juillet 2024 11:09
À: EMMANUELLE VILLENEUVE
Objet: fiche de transmission /Mathieu Desjardins
Pièces jointes: Capture d'écran 2024-07-10 105424.png; Fiche de transmission Mathieu Desjardins_.pdf; PJACO_132011_Spectacle Mathieu Desjardins Lancement d'album_20240626_1036_58.pdf; Capture d'écran 2024-07-10 103928.png; Mathieu Desjardins; PJACO_132013_2024-07-27 Mathieu Desjardins CB + PL_20240626_1036_666.pdf

Bonjour,

Je vous transmets une fiche avec toutes les pièces jointes de Mathieu Desjardins, vous y trouverez des éléments de son ancienne demande.

Merci
Bonne journée

Marlyne Duchesne

Préposée aux renseignements
Direction de l'alcool et des renseignements généraux.
Renseignements généraux et permis de réunion.
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, 9e étage
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 873-3577 POSTE 22052
marlyne.duchesne@racj.gouv.qc.ca

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [sondage](#)

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Fiche de transmission d'une demande de permis de réunion

Direction du contentieux ou Régisseur d'instruction

Numéro de la demande : 17865341

1 Renseignements sur le demandeur

Nom du groupe : _____

Prénom et nom du demandeur : Mathieu Desjardins

Numéro de téléphone du demandeur (jour) : 

2 Type de demande de permis de réunion

- Servir Vendre Périodique
- Événement public tenu à l'extérieur Nom de l'événement : _____
- Autre : _____

3 Motif de transmission de la demande

- Budget non conforme / entente de profits non conforme Opposition policière
- Le demandeur ou le groupe demandeur est inscrit au drapeau rouge L'endroit de la réunion est inscrit au drapeau rouge
- Autre motif : _____

4 Informations complémentaires

M. Mathieu Desjardins fait une demande de permis de réunion pour vendre avec un budget déficitaire de -1931\$.

L'activité n'est pas privé puisque c'est annoncé sur son Facebook et des billets en ligne donc ouvert au public. Après discussion avec ma chef d'équipe et je vous transmet la demande .

vous y trouverai en pièce jointe des documents concernant la même problématique de sa dernière demande qui étai
17852264

Prénom et nom du préposé : Marlyne Duchesne

Date :

2024	07	10
Année	Mois	Jour

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 10 juillet 2024 11:32
À: MARLYNE DUCHESNE
Objet: 17865341 Mathieu Desjardins
Pièces jointes: Fiche de transmission Mathieu Desjardins.pdf

Bonjour,

Voici la fiche pour ce dossier.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction
Direction du contentieux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre Dame est, bureau 9.01
Montréal, (Québec)
Tél: (514) 864-7225, p.22121
emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

De : MARLYNE DUCHESNE <marlyne.duchesne@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 10 juillet 2024 11:09
À : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>
Objet : fiche de transmission /Mathieu Desjardins

Bonjour,

Je vous transmets une fiche avec toutes les pièces jointes de Mathieu Desjardins, vous y trouverez des éléments de son ancienne demande.

Merci
Bonne journée

Marlyne Duchesne

Préposée aux renseignements
Direction de l'alcool et des renseignements généraux.
Renseignements généraux et permis de réunion.
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, 9e étage
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 873-3577 POSTE 22052
marlyne.duchesne@racj.gouv.qc.ca

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [sondage](#)

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Fiche de transmission d'une demande de permis de réunion

Direction du contentieux ou Régisseur d'instruction

Numéro de la demande : 17865341

1 Renseignements sur le demandeur

Nom du groupe : _____

Prénom et nom du demandeur : Mathieu Desjardins

Numéro de téléphone du demandeur (jour) : _____

2 Type de demande de permis de réunion

- Servir Vendre Périodique
- Événement public tenu à l'extérieur Nom de l'événement : _____
- Autre : _____

3 Motif de transmission de la demande

- Budget non conforme / entente de profits non conforme Opposition policière
- Le demandeur ou le groupe demandeur est inscrit au drapeau rouge L'endroit de la réunion est inscrit au drapeau rouge
- Autre motif : _____

4 Informations complémentaires

M. Mathieu Desjardins fait une demande de permis de réunion pour vendre avec un budget déficitaire de -1931\$.

L'activité n'est pas privé puisque c'est annoncé sur son Facebook et des billets en ligne donc ouvert au public. Après discussion avec ma chef d'équipe et je vous transmet la demande .

vous y trouverai en pièce jointe des documents concernant la même problématique de sa dernière demande qui étai
17852264

Prénom et nom du préposé : Marlyne Duchesne

Date : 2024 | 07 | 10
Année Mois Jour

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 23 octobre 2024 14:49
À: GUILLAUME BRIEN
Objet: tirage
Pièces jointes: 11-1767 Regroupement femmes Abitibi-Témiscamingue.pdf

Bonjour,

Voici une fiche de qualification pour un projet en tirage.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction

Direction du contentieux

Régie des alcools, des courses et des jeux

1, rue Notre Dame est, bureau 9.01

Montréal, (Québec)

Tél: (514) 864-7225, p.22121

emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

FICHE DE TRANSMISSION DE DOSSIER

DATE : 23 octobre 2024

NUMÉRO DE DOSSIER : 1767

NUMÉRO DE DEMANDE : 0896

DEMANDEUR : REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Madame Louiselle Luneau
332, rue Perreault
Rouyn-Noranda, Québec, J9X 3C6

TYPE DE DEMANDE : Validation de leur projet

MOTIF DE TRANSMISSION :

L'organisme a déposé, le 10 octobre 2023, une nouvelle demande de licence de système de loterie pour une activité de tirage devant avoir lieu le 5 juin 2025. Les revenus bruts prévus pour cette activité de tirage s'élèvent à 20 000\$.

L'organisme se décrit comme :

Le RFAT a été fondé en 1983 par des femmes et des groupes de femmes désirant créer un lieu d'échanges et de réflexion sur leurs besoins ainsi que pour définir ensemble de leurs moyens d'action.

Le RFAT est devenu un organisme régional de concertation et d'action ayant pour mission de défendre et de promouvoir les droits des femmes et d'agir sur les enjeux en condition de vie des femmes dans une perspective féministe.

Il a le mandat de représenter ses membres et d'agir comme porte-parole en matière de condition de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue.

Le tirage qu'ils feront sera :

Souhaite organiser une délégation pour payer les frais de déplacement, de logement et de repas pour le rassemblement de la marche mondiale des femmes qui aura lieu le 18 octobre 2025 à Québec. Le départ pour les 90 femmes se fera le 17 octobre et retour le 19 octobre 2025.

La forme juridique de l'organisme est « Personne morale sans but lucratif » partie 3. Nous avons reçu leurs lettres patentes et les objets sont les suivants :

Promouvoir, encourager et soutenir l'action féministe par l'appui des luttes locales, régionales, provinciales et fédérales;

Affirmer les droits fondamentaux des femmes abitibiennes et Témiscamingue en relevant et dénonçant les injustices;

Mener les revendications du groupement en instances supérieures;

Permettre aux femmes d'actualiser leurs droits;

Acquérir par achat, location ou autrement. Posséder ou exploiter des biens, meubles et immeubles aux fins nécessaires ci-dessus et fournir aux membres des services de toute nature en relation avec les buts de la corporation.

NATURE DE L'INFORMATION RECHERCHÉE

Compte tenu de ce qui précède, peut-on faire droit à la demande et délivrer la licence à l'organisme en rappelant à nouveau les dispositions de l'article 30 des *Règles sur les systèmes de loteries*?

**SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ
DÉSIGNÉ**



Manon Cantin

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU CONTENTIEUX



Emmanuelle Villeneuve 2024-10-23

DÉCISION DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

SIGNATURE DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

DATE

De: GUILLAUME BRIEN
Envoyé: 23 octobre 2024 15:04
À: EMMANUELLE VILLENEUVE
Objet: RE: tirage
Pièces jointes: 11-1767 Regroupement femmes Abitibi-Témiscamingue (SIGNÉE).pdf

Bonjour, la fiche de qualification signée est ci-jointe, merci.

Guillaume Brien, avocat
Juge administratif

De : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 23 octobre 2024 14:49

À : GUILLAUME BRIEN <guillaume.brien@racj.gouv.qc.ca>

Objet : tirage

Bonjour,

Voici une fiche de qualification pour un projet en tirage.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction

Direction du contentieux

Régie des alcools, des courses et des jeux

1, rue Notre Dame est, bureau 9.01

Montréal, (Québec)

Tél: (514) 864-7225, p.22121

emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

FICHE DE TRANSMISSION DE DOSSIER

DATE : 23 octobre 2024

NUMÉRO DE DOSSIER : 1767

NUMÉRO DE DEMANDE : 0896

DEMANDEUR : GROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Madame Louiselle Luneau
332, rue Perreault
Rouyn-Noranda, Québec, J9X 3C6

TYPE DE DEMANDE : Validation de leur projet

MOTIF DE TRANSMISSION :

L'organisme a déposé, le 10 octobre 2023, une nouvelle demande de licence de système de loterie pour une activité de tirage devant avoir lieu le 5 juin 2025. Les revenus bruts prévus pour cette activité de tirage s'élèvent à 20 000\$.

L'organisme se décrit comme :

Le RFAT a été fondé en 1983 par des femmes et des groupes de femmes désirant créer un lieu d'échanges et de réflexion sur leurs besoins ainsi que pour définir ensemble de leurs moyens d'action.

Le RFAT est devenu un organisme régional de concertation et d'action ayant pour mission de défendre et de promouvoir les droits des femmes et d'agir sur les enjeux en condition de vie des femmes dans une perspective féministe.

Il a le mandat de représenter ses membres et d'agir comme porte-parole en matière de condition de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue.

Le tirage qu'ils feront sera :

Souhaite organiser une délégation pour payer les frais de déplacement, de logement et de repas pour le rassemblement de la marche mondiale des femmes qui aura lieu le 18 octobre 2025 à Québec. Le départ pour les 90 femmes se fera le 17 octobre et retour le 19 octobre 2025.

La forme juridique de l'organisme est « Personne morale sans but lucratif » partie 3. Nous avons reçu leurs lettres patentes et les objets sont les suivants :

Promouvoir, encourager et soutenir l'action féministe par l'appui des luttes locales, régionales, provinciales et fédérales;

Affirmer les droits fondamentaux des femmes abitibiennes et Témiscamingue en relevant et dénonçant les injustices;

Mener les revendications du groupement en instances supérieurs;

Permettre aux femmes d'actualiser leurs droits;

Acquérir par achat, location ou autrement. Posséder ou exploiter des biens, meubles et immeubles aux fins nécessaires ci-dessus et fournir aux membres des services de toute nature en relation avec les buts de la corporation.

NATURE DE L'INFORMATION RECHERCHÉE

Compte tenu de ce qui précède, peut-on faire droit à la demande et délivrer la licence à l'organisme en rappelant à nouveau les dispositions de l'article 30 des *Règles sur les systèmes de loteries*?

**SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ
DÉSIGNÉ**



Manon Cantin

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU CONTENTIEUX



Emmanuelle Villeneuve 2024-10-23

DÉCISION DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

Le projet présenté par l'organisme n'est pas charitable au sens de l'article 1 du Règlement sur les systèmes de loterie. Il ne peut donc pas faire l'objet d'une qualification administrative pour les fins de l'obtention de la licence de tirage demandée.

SIGNATURE DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

 DATE 23-octobre-2024

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 23 octobre 2024 15:06
À: MANON CANTIN
Objet: 11-1767 Regroupement des femmes Abitibi-Témiscamingue
Pièces jointes: 11-1767 Regroupement femmes Abitibi-Témiscamingue (SIGNÉE).pdf

Bonjour,

Voici la fiche pour ce dossier.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction
Direction du contentieux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre Dame est, bureau 9.01
Montréal, (Québec)
Tél: (514) 864-7225, p.22121
emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

De : MANON CANTIN <MANON.CANTIN@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 23 octobre 2024 10:47
À : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>
Objet : DOSSIER 1767 TRG 0896 Demande de qualification de projet

Bonjour Emmanuelle,

Ci-joint la fiche de transmission concernant la demande de qualification du projet. Ainsi que le NEQ et le lien de leur site internet.

N'hésite pas si tu as besoin d'autres choses.

<https://rfat.qc.ca/>

Merci!



Manon Cantin
Technicienne en administration
Équipe des tirages
Régie des alcools , des courses et des jeux
1 rue Notre-Dame Est bureau 9,01
Montréal Qc, H2Y 1B6
Téléphone :514-864-7225 ext 22050
Fax : 514-873-6759
Manon.Cantin@racj.gouv.qc.ca

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [sondage sur la satisfaction de la clientèle](#).

Saviez-vous que des modifications apportées au *Règlement sur les systèmes de loterie* et aux *Règles sur les systèmes de loterie* sont entrées en vigueur le 11 avril 2024? Pour connaître les nouveautés, vous pouvez consulter la page [Bonifier et simplifier l'encadrement des systèmes de loterie](#) dans notre site Web.

Vous hésitez entre différentes licences de systèmes de loterie? Utilisez l'[assistant-licences](#), un outil qui vous aidera à trouver la licence la plus adaptée à votre situation.

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

De : [ELAINE CLOUTIER-NEVEU](#)
À : [EMMANUELLE VILLENEUVE](#)
Objet : Fiche de transmission - Qualification d'un organisme (dossier 10-13256 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL RUE NOTRE-DAME À LACHINE)
Date : 24 juillet 2024 11:27:19
Pièces jointes : [Fiche transmission Qualification 10-13256.doc](#)
[Documents constitution 10-13256.pdf](#)
[Annexe B 2024-2025 10-13256.pdf](#)
[Courriel Constitution 10-13256.pdf](#)

Bonjour Emmanuelle,

Voici une fiche de transmission concernant la qualification d'un organisme pour une demande de licence de bingo.

Je te remercie et te souhaite une excellente journée,

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [Sondage sur la satisfaction de la clientèle \(gouv.qc.ca\)](#)

Elaine Cloutier-Neveu | Technicienne en administration

Équipe BINGO

Direction des sports de combat, des courses et des jeux
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01

Montréal, Québec, H2Y 1B6

Tél. [514-864-7225](tel:514-864-7225) poste 22072

elaine.cloutier-neveu@racj.gouv.qc.ca

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

FICHE DE TRANSMISSION DE DOSSIER

DATE : 2024-07-24

NUMÉRO DE DOSSIER : 10-13256

DEMANDEUR : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
RUE NOTRE-DAME À LACHINE
Mme Virginie St-Louis-Grégoire
1310, rue Notre-Dame, Montréal, H8S 2C8
NEQ : 1178962511

NUMÉRO DE DEMANDE : DEM202407092610-01

NUMÉRO DE LICENCE : S/O

TYPE DE DEMANDE : Demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire
Qualification de l'organisme

MOTIF DE TRANSMISSION :

Le 11 juin 2024, l'organisme a transmis à la Régie sa nouvelle demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire pour la période du 1^{er} décembre 2024 au 30 novembre 2027.

Dans son courriel du 18 juillet 2024, l'organisme informe la Régie qu'il ne détient pas de lettres patentes et que l'organisme est constitué sous la Loi des Cités et Villes.

Ainsi, il est difficile pour la Régie de confirmer que les missions de l'organisme sont de nature charitable, conformément à l'article 36 des *Règles sur les bingos* et l'article 1 du *Règlement sur les bingos* qui se lisent comme suit :

Article 36 – Règles sur les bingos.

L'organisme de charité ou l'organisme religieux qui demande une licence de bingo en salle, de bingo-média ou de bingo récréatif doit satisfaire aux conditions suivantes:
1° poursuivre des fins charitables ou religieuses au sens de l'article 1 du *Règlement sur les bingos* (chapitre L-6, r. 4);
2° les projets pour lesquels il demande une licence sont compatibles aux fins qu'il poursuit et ils doivent être réalisés en totalité au Québec;

Article 1 – Règlement sur les bingos.

Pour l'application du premier alinéa de l'article 49.0.1 de la Loi sur les loteries et les appareils d'amusement (chapitre L-6) et du présent règlement, on entend par:
«fins charitables» celles qui visent à soulager la souffrance ou la pauvreté ainsi que celles qui tendent à promouvoir l'éducation ou à réaliser tout autre dessein avantageux pour la collectivité sur le plan culturel, artistique, sportif ou communautaire;
«fins religieuses» celles qui visent à promouvoir une doctrine religieuse.

Néanmoins, les projets totalisant 95 000 \$ soumis avec la demande de licence de bingo semble être admissibles puisque les activités ciblent l'ensemble des citoyens de Lachine et des visiteurs de la rue Notre-Dame.

NATURE DE L'INFORMATION RECHERCHÉE

Compte tenu de ce qui précède, peut-on faire droit à demande et qualifier l'organisme ?

LISTE DES DOCUMENTS TRANSMIS :

- Documents de constitution de l'organisme.
- Annexe B – Projets 2024-2025.
- Échanges courriel du 11 juin au 18 juillet 2024.

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉE DÉSIGNÉE : *Elaine Cloutier-Neveu*

DÉCISION DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

SIGNATURE DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

DATE

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 24 juillet 2024 15:20
À: JOSEE LAPALME
Objet: bingo
Pièces jointes: Documents constitution_10-13256.pdf; RCA23-19002 - Zone commerciale (S).pdf.pdf; RCA23-19003 - Consitution SDC (S).pdf.pdf; 10-13256 Société développement rue Notre-Dame Lachine.pdf

Bonjour,

Voici une fiche pour la qualification d'une société pour une licence de bingo.

Je joins les documents fournis et les règlements municipaux consultés.

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction

Direction du contentieux

Régie des alcools, des courses et des jeux

1, rue Notre Dame est, bureau 9.01

Montréal, (Québec)

Tél: (514) 864-7225, p.22121

emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

FICHE DE TRANSMISSION DE DOSSIER

DATE : 2024-07-24

NUMÉRO DE DOSSIER : 10-13256

DEMANDEUR : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
RUE NOTRE-DAME À LACHINE
Mme Virginie St-Louis-Grégoire
1310, rue Notre-Dame, Montréal, H8S 2C8
NEQ : 1178962511

NUMÉRO DE DEMANDE : DEM202407092610-01

NUMÉRO DE LICENCE : S/O

TYPE DE DEMANDE : Demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire
Qualification de l'organisme

MOTIF DE TRANSMISSION :

Le 11 juin 2024, l'organisme a transmis à la Régie sa nouvelle demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire pour la période du 1^{er} décembre 2024 au 30 novembre 2027.

Dans son courriel du 18 juillet 2024, l'organisme informe la Régie qu'il ne détient pas de lettres patentes et que l'organisme est constitué sous la Loi des Cités et Villes.

Ainsi, il est difficile pour la Régie de confirmer que les missions de l'organisme sont de nature charitable, conformément à l'article 36 des *Règles sur les bingos* et l'article 1 du *Règlement sur les bingos* qui se lisent comme suit :

Article 36 – Règles sur les bingos.

L'organisme de charité ou l'organisme religieux qui demande une licence de bingo en salle, de bingo-média ou de bingo récréatif doit satisfaire aux conditions suivantes:
1° poursuivre des fins charitables ou religieuses au sens de l'article 1 du Règlement sur les bingos (chapitre L-6, r. 4);
2° les projets pour lesquels il demande une licence sont compatibles aux fins qu'il poursuit et ils doivent être réalisés en totalité au Québec;

Article 1 – Règlement sur les bingos.

Pour l'application du premier alinéa de l'article 49.0.1 de la Loi sur les loteries et les appareils d'amusement (chapitre L-6) et du présent règlement, on entend par:
«fins charitables» celles qui visent à soulager la souffrance ou la pauvreté ainsi que celles qui tendent à promouvoir l'éducation ou à réaliser tout autre dessein avantageux pour la collectivité sur le plan culturel, artistique, sportif ou communautaire;
«fins religieuses» celles qui visent à promouvoir une doctrine religieuse.

Néanmoins, les projets totalisant 95 000 \$ soumis avec la demande de licence de bingo semble être admissibles puisque les activités ciblent l'ensemble des citoyens de Lachine et des visiteurs de la rue Notre-Dame.

NATURE DE L'INFORMATION RECHERCHÉE

Compte tenu de ce qui précède, peut-on faire droit à demande et qualifier l'organisme ?

LISTE DES DOCUMENTS TRANSMIS :

- Documents de constitution de l'organisme.
- Annexe B – Projets 2024-2025.
- Échanges courriel du 11 juin au 18 juillet 2024.

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉE DÉSIGNÉE :

Elaine Cloutier-Neveu

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU CONTENTIEUX

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Emmanuelle Villeneuve 2024-07-24

DÉCISION DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

SIGNATURE DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

DATE

FICHE DE TRANSMISSION DE DOSSIER

DATE : 2024-07-24

NUMÉRO DE DOSSIER : 10-13256

DEMANDEUR : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
RUE NOTRE-DAME À LACHINE
Mme Virginie St-Louis-Grégoire
1310, rue Notre-Dame, Montréal, H8S 2C8
NEQ : 1178962511

NUMÉRO DE DEMANDE : DEM202407092610-01

NUMÉRO DE LICENCE : S/O

TYPE DE DEMANDE : Demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire
Qualification de l'organisme

MOTIF DE TRANSMISSION :

Le 11 juin 2024, l'organisme a transmis à la Régie sa nouvelle demande de licence de bingo en salle avec gestionnaire pour la période du 1^{er} décembre 2024 au 30 novembre 2027.

Dans son courriel du 18 juillet 2024, l'organisme informe la Régie qu'il ne détient pas de lettres patentes et que l'organisme est constitué sous la Loi des Cités et Villes.

Ainsi, il est difficile pour la Régie de confirmer que les missions de l'organisme sont de nature charitable, conformément à l'article 36 des *Règles sur les bingos* et l'article 1 du *Règlement sur les bingos* qui se lisent comme suit :

Article 36 – Règles sur les bingos.

L'organisme de charité ou l'organisme religieux qui demande une licence de bingo en salle, de bingo-média ou de bingo récréatif doit satisfaire aux conditions suivantes:
1° poursuivre des fins charitables ou religieuses au sens de l'article 1 du Règlement sur les bingos (chapitre L-6, r. 4);
2° les projets pour lesquels il demande une licence sont compatibles aux fins qu'il poursuit et ils doivent être réalisés en totalité au Québec;

Article 1 – Règlement sur les bingos.

Pour l'application du premier alinéa de l'article 49.0.1 de la Loi sur les loteries et les appareils d'amusement (chapitre L-6) et du présent règlement, on entend par:
«fins charitables» celles qui visent à soulager la souffrance ou la pauvreté ainsi que celles qui tendent à promouvoir l'éducation ou à réaliser tout autre dessein avantageux pour la collectivité sur le plan culturel, artistique, sportif ou communautaire;
«fins religieuses» celles qui visent à promouvoir une doctrine religieuse.

Néanmoins, les projets totalisant 95 000 \$ soumis avec la demande de licence de bingo semble être admissibles puisque les activités ciblent l'ensemble des citoyens de Lachine et des visiteurs de la rue Notre-Dame.

NATURE DE L'INFORMATION RECHERCHÉE

Compte tenu de ce qui précède, peut-on faire droit à demande et qualifier l'organisme ?

LISTE DES DOCUMENTS TRANSMIS :

- Documents de constitution de l'organisme.
- Annexe B – Projets 2024-2025.
- Échanges courriel du 11 juin au 18 juillet 2024.

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉE DÉSIGNÉE : *Elaine Cloutier-Neveu*

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU CONTENTIEUX

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Emmanuelle Villeneuve 2024-07-24

DÉCISION DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

Considérant la recommandation de la direction du contentieux;

La régisseure d'instruction ne fait pas droit à la demande afin de qualifier administrativement la municipalité d'organisme pour les fins d'obtention d'une licence de tirage.

SIGNATURE DU RÉGISSEUR D'INSTRUCTION

[REDACTED]

DATE 2024-07-24

De : [JOSEE LAPALME](#)
À : [EMMANUELLE VILLENEUVE](#)
Objet : RE: bingo
Date : 24 juillet 2024 16:25:31
Pièces jointes : [10-13256 Société développement rue Notre-Dame Lachine.signé.pdf](#)

Voici.

Bonne fin de journée!

Josée Lapalme, avocate
Juge administrative

De : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 24 juillet 2024 15:20
À : JOSEE LAPALME <josee.lapalme@racj.gouv.qc.ca>
Objet : bingo

Bonjour,

Voici une fiche pour la qualification d'une société pour une licence de bingo.

Je joins les documents fournis et les règlements municipaux consultés.

Emmanuelle Villeneuve, avocate
Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction
Direction du contentieux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre Dame est, bureau 9.01
Montréal, (Québec)
Tél: (514) 864-7225, p.22121
emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

De: EMMANUELLE VILLENEUVE
Envoyé: 24 juillet 2024 16:48
À: ELAINE CLOUTIER-NEVEU
Objet: 10-13256 société de développement commercial rue Notre-Dame à Lachine
Pièces jointes: 10-13256 Société développement rue Notre-Dame Lachine.signé.pdf

Bonjour,

Voici la fiche pour ce dossier.

Si la demande est maintenue, le dossier devra être transféré au contentieux.

Merci

Emmanuelle Villeneuve, avocate

Coordonnatrice des dossiers nécessitant l'intervention d'un Régisseur d'instruction
Direction du contentieux
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre Dame est, bureau 9.01
Montréal, (Québec)
Tél: (514) 864-7225, p.22121
emmanuelle.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

De : ELAINE CLOUTIER-NEVEU <elaine.cloutier-neveu@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 24 juillet 2024 11:27

À : EMMANUELLE VILLENEUVE <EMMANUELLE.VILLENEUVE@racj.gouv.qc.ca>

Objet : Fiche de transmission - Qualification d'un organisme (dossier 10-13256 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL RUE NOTRE-DAME À LACHINE)

Bonjour Emmanuelle,

Voici une fiche de transmission concernant la qualification d'un organisme pour une demande de licence de bingo.

Je te remercie et te souhaite une excellente journée,

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [Sondage sur la satisfaction de la clientèle \(gouv.qc.ca\)](#)

Elaine Cloutier-Neveu | Technicienne en administration

Équipe BINGO

Direction des sports de combat, des courses et des jeux

RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01

Montréal, Québec, H2Y 1B6

Tél. [514-864-7225](tel:514-864-7225) poste 22072

elaine.cloutier-neveu@racj.gouv.qc.ca

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.